

Le 13 avril 2007

**Me Éric Fraser**  
Avocat

**Par courriel**

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**AUX INTERVENANTS DU DOSSIER R-3610-2006**  
**(Liste en annexe)**

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET :       Rencontres techniques en suivi de la décision D-2007-12 (R-3610-2006)  
              Notre dossier : R000206 FE

---

Madame, Monsieur,

Suite à la décision D-2007-15 et en prévision du dossier tarifaire 2008-2009, Hydro-Québec Distribution entreprendra deux séries de rencontres techniques.

La première série portera sur différents sujets concernant le *pass-on* des approvisionnements en relation avec les aléas climatiques. Le Distributeur prévoit deux réunions. Une première, le 17 mai 2007, lors de laquelle sera abordée la problématique entourant la distinction entre les aléas de la demande et les aléas climatiques. Le Distributeur profitera de cette réunion pour présenter la nouvelle définition de la normale climatique aux fins de la prévision de la demande. La deuxième réunion aura lieu le 8 juin 2007 et le Distributeur y présentera différentes propositions de répartition des coûts du compte de *pass-on*. Il présentera aussi des mécanismes pour protéger la clientèle contre la fluctuation de ce compte.

Le Distributeur tiendra également une rencontre technique, le 21 juin 2007, lors de laquelle il présentera ses différentes propositions en matière de structures et d'options tarifaires.

Pour le remboursement des frais, le Distributeur versera une somme forfaitaire de 1 600,00 \$ par intervenant et par rencontre d'une journée, pour la participation aux rencontres techniques.

Les frais de transport et d'hébergement, le cas échéant, seront remboursés conformément au *Guide de paiement des frais des intervenants*.

Nous demandons aux participants intéressés de communiquer avec Madame Hélène Lacoste au 514-289-2211, poste 3206, **avant le 27 avril 2007**, afin de confirmer leur participation aux rencontres et d'identifier leurs représentants.

Croyant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser  
/mb

c.c.: Régie de l'énergie